



Vivre à Lannédern

Bulletin municipal d'information

n°2 - Octobre 2008

Edito

La période estivale s'achève et pourtant nous restons tous sur notre faim car nous n'avons pas eu notre quota de soleil et de chaleur. J'ai une pensée particulière au moment où je vous écris pour les agriculteurs qui n'ont pas récolté le fruit escompté de leur travail.

Mais la vie de la commune nous procure cependant des plaisirs qui nous encouragent à positiver.

Nouvel élu, j'ai apprécié le fleurissement du bourg courant mai, l'animation du Tour de France (de la petite compagnie des lfs au poids lourd de la société de chasse, sans oublier le Club de foot de l'USCL et l'APE), le pardon de Sainte Anne qui a rempli notre belle église, la préparation de la rentrée scolaire par un travail très réussi des parents d'élèves et un 14 juillet original où l'ensemble de l'assistance a entonné l'hymne national.

Je remercie donc toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces différents rendez-vous.

Octobre est déjà là. Pour les enfants, c'est le retour à l'école ; pour la municipalité, la perspective d'un trimestre primordial pour les années futures : dossiers, réunions d'informations pour de nombreux projets à savoir :

- La mise en valeur du patrimoine,
- la programmation de la réfection des routes et chemins,
- L'étude et la programmation de l'assainissement de l'école et de la salle polyvalente,
- La construction d'un préau et de toilettes pour l'école,
- La mise aux normes incendie des bâtiments publics,
- L'application de la loi « 2015 » pour les handicapés.

Beaucoup de travail et je compte sur vos idées et suggestions pour faire avancer ... pour que vive Lannédern.

A bientôt,

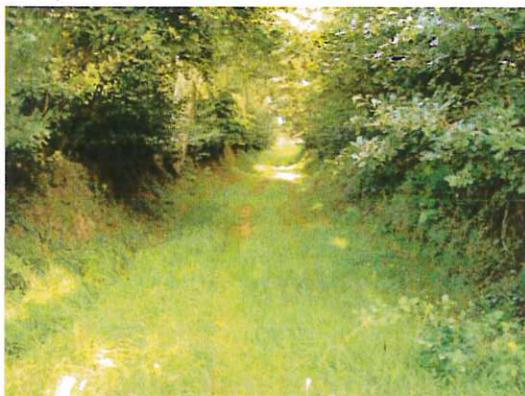
Yann DIULEIN

Etats des routes et des chemins

La mission consiste à recenser toutes les routes, voies et chemins de la commune puis de les classer par catégorie d'utilisation et enfin de planifier les travaux de maintien en état.

Nous nous étions fixés quelques jours pour tout parcourir. Bien sûr, les routes et quelques chemins connus furent aisément identifiables. Par contre, et à notre étonnement, la commune est riche en chemins de traverse, chemins en sous-bois, chemin avec gué à franchir, chemin caché, chemin obscur, chemin abandonné; il nous a même semblé nous trouver à la croisée des chemins et emprunter un parcours de contrée lointaine avec le passage du gué à franchir appelé le pont bleu (où se trouve-t-il ?). Ceci pour vous dire qu'il a fallu du temps car la longueur totale est de l'ordre de 40 Km.

La ventilation s'effectue de la manière suivante : route au revêtement d'enrobés ou en émulsion bitumineuse, chemin de randonnée-promenade-loisirs, chemin à continuité aléatoire avec entretien minimum. Le recensement et l'état de chaque portion étant effectués, il reste à identifier les travaux corrélés avec leurs coûts puis de les programmer dans le temps.



Une réflexion de fond indique que nous possédons un patrimoine à développer et il sera nécessaire de dicter quelques règles de bonne conduite. L'équipe « quads » s'est proposée pour l'entretien des chemins en les considérant comme un espace partagé et d'ores et déjà nous pouvons les remercier pour leur intention de participation au nettoyage.

Globalement, le moment venu nous inciterons tous les bénévoles à participer à cette action. Nous ne manquons pas de vous en tenir informés.

Syndicat intercommunal des eaux de Kerbalaen

A l'invitation du syndicat des eaux des élus se sont rendus en mairie de Loqueffret. Après une présentation des installations par Guy Gayon, Président, a suivi une visite de la station de réception des eaux des différents captage et forages.

Installation comprenant une station de traitement et de filtrage, deux châteaux d'eau et des circuits surpressés pour l'alimentation des parties hautes de Loqueffret.

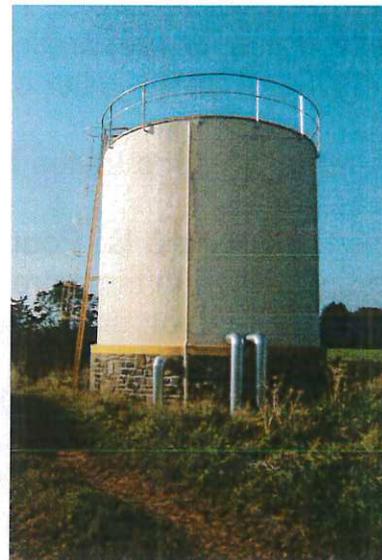
Cette station est alimentée par un premier captage qui est à l'origine du syndicat d'où l'appellation de Kerbalaen, ouvrage creusé et maçonné par les pionniers du syndicat. Deux captages, l'un à Noguellou et l'autre à la Gare complètent ces installations sans oublier notre château d'eau.

Ces installations nous permettent de bénéficier d'une eau de qualité et relativement peu chère (des analyses dont les résultats sont consultables en mairie sont effectuées périodiquement). Qualité qui sera renforcée suite aux termes de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, la collectivité doit mettre en place des périmètres de protection des captages d'eau potable destinée à l'alimentation et à l'autorisation de prélèvement.

Après plusieurs années de procédures, d'études et l'avis d'un hydrogéologue des périmètres ont été définis, le premier dit immédiat qui ne devra supporter aucune culture si ce n'est fauchage et ramassage de l'herbe ensuite deux périmètre A et B qui obligeront les différents propriétaires de ces périmètres à des contraintes liées.

A l'heure actuelle une enquête d'utilité publique est en cours pour permettre aux différents propriétaires d'apporter leurs remarques et leurs doléances, la mise en place des périmètres devrait être effective 2009-2010.

L'eau c'est la vie, protégeons la.



Tri des déchets : quelques rappels (par l'adjoint des services techniques)

Tous les lundis est effectué le contrôle des points d'apport volontaire (P.AV) du Bourg et de Croas Ar Hars puis, il est faxé au SIVOM qui organise la collecte des déchets.

Très souvent, on trouve des ordures ménagères, des bouteilles, de la ferraille, de l'électroménager et même des déchets verts près des containers, notamment lors des fêtes et des vacances scolaires. Et ceci, surtout au PAV de Croas Ar Hars, passage d'usagers de communes voisines.

Quelques conseils afin de rendre l'utilisation des PAV plus agréables :

- Déposer les verres, plastiques, papiers et conserves aux emplacements prévus,
- Les ordures ménagères doivent se trouver dans des sacs fermés ; évitez de les laisser trainer même si les containers sont pleins, les envoyer vers d'autres containers, car bien souvent ces sacs sont déchiquetés par des animaux.
- Les sacs jaunes contenant des conserves, papiers et cartons, venant d'autres communes sont interdits, ils doivent être vidés de leur contenu et mis aux emplacements prévus.
- Enfin, éviter de surcharger les containers par des objets volumineux. Pensez à la déchetterie de Koskerou, qui prend tous les déchets exceptés les ordures ménagères.

Merci de votre compréhension

Horaires de la déchetterie de Koskerou (02.98.26.67.53)

Lundi, Vendredi et Samedi: 8h30-12h/13h30-18h

Mardi, Mercredi et Jeudi: fermé le matin/13h30-18h

Dimanche : fermé toute la journée

Pour information, du 24 au 26 septembre, j'ai suivi en stage à Loudéac sur le thème de « l'exploitation d'une station d'épuration par filtre à sable et filtres plantés ».

Grande fête populaire autour du Tour de France

Le samedi 5 juillet a été l'occasion de célébrer le passage du tour de France dans notre commune. Les associations ont proposé des animations tout au long de la journée : la compagnie des lfs a régalé les gourmands avec des crêpes salées, sucrées, l'association des parents d'élèves a animé la manifestation avec divers jeux de boules, l'association de football Le Cloître-Pleyben Lannédern a étanché les petites soifs au bourg, et enfin l'association des chasseurs et de nombreux bénévoles ont relevé le défi en organisant à Kergus un méchoui le midi, des grillades le soir. Jean-Jacques Darmanin a animé avec brio le passage de la caravane publicitaire et du peloton, mais aussi la soirée dansante. Lannédern était digne d'une étape de montage avec les nombreux camping-car présents le long de la route jusqu'à Croas Ar Hars. Le club de véhicules anciens Calandre Torpedo de Saint-Martin des Champs a participé à la fête en présentant des véhicules anciens tels qu'une Ford A de l'entre-deux-guerres, ou encore une Vespa 400 de 1960. Le secours populaire, quant à lui, a choisi la commune, pour organiser son activité BMX dans un champ de Ty Jaffré. Seulement 13 communes de France ont bénéficié de cette animation lors des étapes du tour de France. Les enfants de Lannédern ont pu s'initier à ce sport sur un parcours avec tremplin et slalom.

Bravo à tout le monde pour cette journée mémorable qui nous a valu de nombreux articles dans la presse locale et sportive.



Concours de maisons fleuries

Pour la première année, la commune s'était inscrite au concours des maisons fleuries. Quelques personnes se sont manifestées pour participer et leur maisons ont été visitées. Un merci à tous.

L'inscription tardive de notre commune au concours, un laps de temps très court entre l'inscription et la journée prévue pour la visite du jury, n'a pas permis à un plus grand nombre de personnes de participer et le temps nécessaire à embellir le fleurissement de leur propriétés.

La visite du jury ayant eu lieu le 12 juin, il conviendra pour l'année 2009, parce que la commune sera de nouveau inscrite, que les personnes intéressées soient en plus grand nombre et peaufinent leurs présentations aux environs de la mi juin. Une note explicative et le règlement pour ce concours est consultable en mairie par toutes personnes intéressées. Alors tous au jardinage d'agrément, aux plantations et pourquoi pas un premier prix pour l'année 2009.

Le patrimoine

Lannédern, petit joyau d'architecture dans un écrin de verdure, cache des trésors inestimables dans son enclos paroissial, comme des trésors d'orfèvrerie que certains d'entre nous connaissent déjà. Nous espérons les mettre bientôt en valeur dans une vitrine sécurisée. Ce dossier est consultable en mairie.

Hormis le patrimoine religieux, nous pouvons également apprécier la beauté du lavoir, de la fontaine et du puits, mais aussi un panorama imprenable sur le Mont Saint Michel, les paysages alentours et les chemins de randonnée.



La rentrée des classes

Après des vacances studieuses passées à rénover, repeindre et réaménager la bibliothèque, la salle informatique et le bureau de la directrice, les parents d'élèves et la municipalité ont laissé place aux élèves pour la rentrée. En effet, la municipalité a financé l'achat de matériaux (peinture, papiers, étagère, ...) et de leur côté les parents et quelques conseillers ont assuré la mise en œuvre de l'ensemble : une belle démonstration de la réussite de la mise en œuvre des efforts de chacun. Un remerciement particulier à Elodie Jacq qui a répondu présente avec les parents chaque jour des travaux.

Cette année, 36 frimousses sont accueillies par Katell Gouzien, directrice et Marlène Le Goff, adjointe. Les 3 employées communales Cathy, Claudie et Florence sont aussi sur le pied de guerre pour que tous les services mis à la disposition des enfants et de leurs parents soient prêts et efficaces dès le 1er jour de classe. Heureusement, pour cette année encore, l'Etat assure la continuité du poste d'employé de vie scolaire (ESV) occupé par Philippe dont le coup de main est fort apprécié.

A partir de cette année, suite à la décision du Conseil Général de ne plus financer à 100% les cours d'initiation au breton, la municipalité et l'Association des Parents d'Elèves ont décidé d'unir leurs efforts et de prendre à leur charge la partie de financement manquante afin d'assurer la continuité de cet enseignement (2h par semaine). Cette année, les enfants continueront les apprentissages entre autres, en anglais et en informatique, et profiteront de 2 heures de soutien hebdomadaire. Le rythme scolaire a été aménagé et l'école se déroulera sur 4 jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Gageons que dans cette école rénovée et fonctionnelle, tous les enfants auront du cœur à l'ouvrage et feront une bonne année.

État Civil

Mariage : QUEFFELEC Marie-Hélène et LANCELOT David, le 22/08/08

Naissances : LE PAPE Yanis, le 24/06/08 à Quimper
QUIDEAU Léo, le 06/07/08 à Quimper
ROLLAND Pauline, le 11/08/08 à Brest

Décès : GARDUNAL Yvonne, veuve TOULGOAT, à Saint-Bonnet-Tronçais, le 21/07/08
CLOAREC Denise, à Brest le 22/08/2008
MOAL Mathieu, à Brest le 27/08/08
FAVENNEC Yvonne, à Pleyben le 30/08/08



Agenda

18 octobre

Repas des aînés

25 octobre

Repas pêcheurs de l'APE

11 novembre

Dépôt de gerbe

19 décembre

Arbre de Noël à l'école organisé par l'APE

03 janvier 2009

Goûter des aînés

24 janvier 2009

Présentation des vœux du Maire